



# VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL • FRÉJUS • PUGET SUR ARGENS • ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS • SAINT-RAPHAËL

MON AGGLO, MON MAG!

N°25 - AVRIL / MAI 2017



**La CAVEM agit pour vous au quotidien !**





# SOMMAIRE

## 4 Le 10<sup>e</sup> Forum de l'emploi saisonnier



## 5 La CAVEM accompagne les entreprises

## 6 Un recyclage exemplaire d'autos

## 7 Les parcs d'activités ont une animatrice

## 8 Trouvez votre abonnement au parking de l'hôpital intercommunal



## 9 Êtes-vous à jour dans vos vaccinations ?

## 10-13 Le Débat d'Orientation Budgétaire 2017

## 14-15 Les métiers du web tiennent leur premier salon



## 16-19 Mieux connaître les actions de la CAVEM

## 20-21 Ensemble contre le moustique tigre



## 22 Bilan des actions Natura 2000

## 23 Le « Taurum » revient au Théâtre Intercommunal Le Forum



## 24 De nouveaux ouvrages contre les inondations

## 25 Les Journées de la rénovation de l'habitat

Var-Estérel-Méditerranée,  
Mon agglomération, mon magazine n°25  
Le magazine d'information de la Communauté  
d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)  
624 chemin Aurélien - CS 50133  
83707 Saint-Raphaël CEDEX  
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr



Directeur de la publication : Georges GINESTA,  
Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)  
Rédaction : Mathias OLIVERO  
Photos : Justine DELMOTTE, Christine DELVILLE, services CAVEM, Fotolia,  
Jean-Christophe MATTEI, Marie-Laure TERRIER, Pierre VIEUILLE,  
www.vues-aeriennees.com  
Conception graphique : STRATIS  
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires  
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305



**26-27** Traitons nos palmiers  
contre le charançon rouge

**28-29** Rencontre avec les entraîneurs  
du SRVHB et du SRWB



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

La CAVEM, et avant elle, la Communauté d'Agglomération de Fréjus Saint-Raphaël créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, sont les collectivités grâce auxquelles notre territoire a pu développer une activité économique créatrice de plusieurs milliers d'emplois. Ceci n'est pas suffisamment souligné, selon moi, or il s'agit d'une performance qui n'aurait pas pu se réaliser si les villes n'avaient pas été liées par des compétences mises en commun. Jusqu'alors, chacun vivait séparément, et en bonne intelligence, mais les actions restaient communales, sans la puissance d'un territoire seul capable d'offrir les capacités géographiques et financières qui ont bâti le succès d'aujourd'hui. Désormais, les acteurs économiques locaux se sont aussi impliqués dans cette ambition, lui apportant une énergie et de nouvelles compétences, stimulateurs nécessaires dans cette course aux emplois et à la création de richesses.

Les élus ont toujours su garder un bon équilibre entre croissance et respect de notre environnement, comme l'illustre le bilan des actions NATURA 2000, qui est exposé dans ce numéro de notre revue.

L'écologie, quand elle n'est pas politisée, est ainsi partagée par tous, et recouvre un vaste domaine qui peut aller de la construction d'ouvrages contre les inondations, à la lutte contre le charançon rouge, avec l'objectif constant de répondre aux besoins des cinq communes.

Ce numéro 25 de notre magazine apporte un éclairage synthétique sur cette double ambition.

Avec mes meilleurs sentiments.

Fiers  
de notre passé,  
confiants  
en notre avenir.



**Georges GINESTA**

Président de  
la Communauté  
d'Agglomération Var  
Estérel Méditerranée  
Maire de Saint-Raphaël  
Député du Var



[www.cavem.fr](http://www.cavem.fr)





EMPLOI



# Le 10<sup>e</sup> forum de l'emploi saisonnier

A EU LIEU LE MARDI 14 MARS 2017 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL. CO-ORGANISÉ PAR PÔLE EMPLOI ET LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST-VAR AVEC LE SOUTIEN DE LA CAVEM, CET ÉVÉNEMENT A PERMIS À DE NOMBREUX CANDIDATS DE RENCONTRER DIRECTEMENT DES EMPLOYEURS POUR TENTER DE DÉCROCHER UN CONTRAT SAISONNIER. L'ÉVÉNEMENT A ÉTÉ OUVERT PAR ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CLAUDE FOURNET, PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST-VAR.

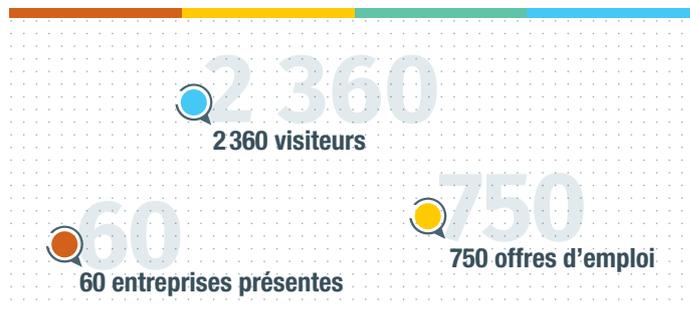
☺ **Chaque été, la population de nos cinq communes** passe d'environ 120 000 à 270 000 habitants. Les entreprises du territoire sont ainsi soumises à un surcroît d'activité qui entraîne un besoin de contrats saisonniers. Durant la période estivale, plus de 14 000 contrats saisonniers sont passés sur le territoire, soit 22 % des contrats actuels. Pour répondre à ce besoin, le forum de l'emploi saisonnier permet de mettre en contact quelques milliers de candidats qui peuvent remettre leur CV aux employeurs directement en main propre.

## Des secteurs qui recrutent

Les métiers qui recrutent le plus en saison sont ceux de la cuisine, du service à la personne et du commerce dont les effectifs doublent lors de la saison estivale en raison de l'afflux de population. On a ainsi enregistré 11% de chercheurs d'emploi en moins entre le 30 décembre 2015 et le 30 juin 2016. Enfin, le rôle des emplois saisonniers est fondamental dans la recherche d'un travail car ils permettent notamment l'entrée des plus jeunes sur le marché de l'emploi.

## Un événement annuel reconnu

Cette année, pour le dixième anniversaire du forum de l'emploi saisonnier, certaines enseignes de luxe étaient présentes. Par exemple, l'hôtel 5 étoiles des Roches Rouges à Agay ou encore le restaurant gastronomique la Réserve Gayard aux Issambres. Leur présence a permis de recruter sur des postes techniques à haute exigence.



# Entreprendre avec BGE Coopérative



LA BOUTIQUE DE GESTION (BGE), SOUTENUE FINANCIÈREMENT PAR LA CAVEM, A COFONDÉ UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE.

🕒 **Lorsque l'on souhaite monter son entreprise**, il se peut que l'on ne sache pas vers qui se tourner, voire que l'on se sente un peu seul devant l'ampleur de la tâche. Pourquoi ne pas rejoindre la coopérative de la BGE ? Basée sur le partage d'expérience, l'entraide et le développement d'activités de ses coopérateurs, cette structure propose de nombreux avantages et vous permet d'entreprendre tout en étant salarié, de créer une activité complémentaire tout en étant retraité ou de développer une activité indépendante. Au sein de la coopérative, vous serez conseillé et accompagné tout au long de la création de votre entreprise, quel que soit votre projet.

## CONTACT

Boutique de gestion - Bâtiment Maison pour l'Emploi - 1196 Boulevard de la Mer - 83 600 Fréjus  
Tél. : 04 94 06 21 18 ou 06 61 03 50 60 - Mail : severine-beneglia@acces-conseil.org

## L'accompagnement des nouvelles entreprises sur le territoire

LA CAVEM A ACCOMPAGNÉ LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DE LOCAUX DE « RIVIERA BEER », CRÉÉE EN 2015 SUR LE TERRITOIRE PAR MAUD, OLIVIER (EN PHOTO) ET FRANÇOIS.

🕒 **Installés depuis octobre 2016 au cœur du parc Epsilon 1** à Saint-Raphaël, les 3 « brasseurs de l'Estérel » produisent une bière locale et originale. Vendue dans 80 points de vente régionaux, dans des chaînes d'hôtel haut de gamme à l'étranger ou encore au Salon de l'Agriculture, cette bière est devenue une ambassadrice de notre territoire. La CAVEM soutient ces projets qui permettront à terme la création de nouveaux emplois.

### PLUS D'INFOS

[www.brassers-de-lestere.com](http://www.brassers-de-lestere.com)

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération*



# Une entreprise du territoire reçoit un prix pour son recyclage

L'ENTREPRISE « ETS BENNI », ÉTABLIE AU PARC DES GARILLANS NORD À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, A ÉTÉ PRIMÉE PAR LE MAGAZINE « AUTO RECYCLAGE » POUR SON TAUX DE RÉUTILISATION DES VÉHICULES QUI EST DE 97 %, SOIT LE MEILLEUR DE FRANCE DANS SA CATÉGORIE. CETTE REMISE DE PRIX A ÉTÉ L'OCCASION D'UNE VISITE DE L'ENTREPRISE ET DE SES INSTALLATIONS DÉDIÉES AU RECYCLAGE AUTOMOBILE LE MARDI 31 JANVIER 2017 PAR DES ÉLUS DE LA CAVEM ET DU TERRITOIRE. OLIVIER CAUSSE (EN PHOTO EN HAUT À DROITE), RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE, NOUS EXPLIQUE SON FONCTIONNEMENT.



## 1- Arrivée du véhicule

Lorsqu'un véhicule arrive chez « CG Auto Démolition », dès les vérifications administratives effectuées, un code-barres lui est attribué pour lui permettre d'être référencé dans un livre de police électronique. Il est ensuite dirigé en aire de dépollution où l'on retire d'abord ce qui ne peut pas être recyclé tel que les fluides, les pneumatiques et les gaz de climatisation.



## 2- Récupération des pièces réutilisables

On enlève ensuite toutes les pièces réutilisables du véhicule auxquelles on attribue un code-barres et un numéro spécifique. Tout est soigneusement rangé dans les rayons de l'entreprise où les portières, pare-chocs et roues sont rangés et classés.



## 3- Garder ou compresser

Une fois que toutes les pièces réutilisables ont été enlevées du véhicule, soit on garde ce qui reste de celui-ci pour se servir sur son stock, soit on envoie l'épave à la presse. Le véhicule y sera compressé jusqu'à atteindre un format cubique envoyé ensuite au broyeur.



## Une entreprise engagée pour l'environnement

« CG Auto Démolition » contrôle et minimise au maximum ses impacts sur l'environnement en optimisant le tri de ses déchets et en maîtrisant les risques professionnels indirectement liés à l'environnement. De plus, ses employés travaillent en respectant des règles strictes en matière d'hygiène et de sécurité.

L'ensemble de ces règles de gestion d'entreprise en faveur de l'environnement et du développement devrait lui valoir l'obtention de certifications ISO 9001 et 14001 avant la fin du premier semestre de l'année 2017.

## PLUS D'INFOS

Benni Auto Casse auto - Parc des Garillans Nord - Route Nationale 7  
83520 Roquebrune-sur-Argens - Tél. : 04 94 45 41 62



LA CAVEM SOUTIEN LES PARCS D'ACTIVITÉS AFIN DE FAVORISER LA CRÉATION ET L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE. CETTE VOLONTÉ A PERMIS DE CRÉER L'ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE LA CAVEM (APAC), MAIS AUSSI DE MUTUALISER UN POSTE D'ANIMATRICE POUR LES PARCS ADHÉRENTS.

### Comment est venue l'idée de la création de ce poste ?

Initialement, j'ai été recrutée par l'association Capitou Industries à Fréjus en tant qu'animatrice de parc sur les cinq pôles du parc Capitou. Avec la création de l'APAC, mon rôle d'animation a été mutualisé pour les parcs d'activités de la Palud à Fréjus, d'Epsilon 1 à Saint-Raphaël et aux parcs des 4 chemins à Roquebrune-sur-Argens. Cette initiative prend place dans le cadre de la démarche d'économie circulaire initiée par la CAVEM et soutenue par les associations de parcs.

éco-responsable a été organisé en septembre 2016 afin de sensibiliser les entreprises au recyclage des piles. Nous avons également réussi à obtenir le niveau 1 de la certification ISO 14 001 pour le parc d'activités du Capitou en décembre 2016. Le rôle de coordinatrice est un lien important entre les associations et les collectivités.

### Comment se passe l'animation des deux nouveaux parcs d'activités que vous animez ?

J'ai rencontré les présidents des parcs d'activités de la Palud et d'Epsilon 1, un planning de travail se met peu à peu en place. Je mènerai à bien le plan d'actions défini par le bureau des associations pour pérenniser les projets tout en mobilisant les acteurs. J'invite les nouvelles entreprises qui souhaiteraient en savoir plus à me contacter.



## RENCONTRE AVEC

### Kristell CHIFFOT

Animatrice des parcs d'activités  
La Palud, Capitou, parcs des 4 chemins  
et Epsilon 1

### En quoi consiste votre rôle au quotidien pour les parcs d'activités ?

Je suis chargée d'informer et d'animer les parcs d'activités mais aussi de mettre en place des démarches telles que la mutualisation de formations ou d'achats de fournitures. Au quotidien, cela consiste en l'organisation de rencontres d'entreprises. Par exemple, un challenge inter-entreprise

### CONTACT

Tél. : 06 58 47 87 29

Mail : [capitou.industrie@gmail.com](mailto:capitou.industrie@gmail.com)



## STATIONNEMENT

# Trouvez l'abonnement adapté pour stationner à l'hôpital intercommunal

INAUGURÉ IL Y A TOUT JUSTE UN AN, LE PARKING PUBLIC DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CONSTRUIT PAR LA CAVEM PROPOSE UN MOYEN DE STATIONNEMENT IDÉALEMENT SITUÉ À LA FOIS POUR LES PATIENTS DE L'HÔPITAL MAIS AUSSI POUR LES RÉSIDENTS AUX ALENTOURS. POUR EN PROFITER SANS SE RUINER, DE NOMBREUX ABONNEMENTS SONT POSSIBLES.

### ☞ Je dois rendre une courte visite à un proche hospitalisé...

Il me suffit de prendre un ticket à l'entrée du parking et de régler ce que je dois à la sortie selon la durée de mon stationnement. Le tarif horaire est particulièrement attractif : la première demi-heure est à 80 centimes et l'heure à 1,60€.

### ☞ J'ai une série d'examens à passer et je dois me rendre à l'hôpital pour une durée indéterminée, probablement toute une journée...

Autant opter directement pour un forfait journalier afin de rester serein et de ne pas se préoccuper de son véhicule une fois à l'hôpital. Pour 5€, je peux laisser ma voiture toute une journée sur le parking et régler aux caisses automatiques lorsque je pars.

### ☞ Je travaille à proximité du parking et je cherche un endroit où garer ma voiture...

L'abonnement « Actif 5 jours » me permet d'accéder au parking du lundi au vendredi, de 7h à 20h, y compris les jours fériés. Il me permettra de laisser ma voiture en sécurité pendant que je travaille. Son tarif est de 147 € pour un trimestre, 268 € pour six mois, 415 € pour neuf mois et 490 € pour une année entière.

### ☞ J'habite à proximité de l'hôpital et j'ai besoin d'un endroit où laisser ma voiture, quelle que soit l'heure et le jour de la semaine...

Le parking dispose également de places de stationnement pour les habitants résidant aux alentours. L'abonnement « Permanent » me permet d'accéder au parking n'importe quel jour de la semaine, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Son tarif est de 250 € par trimestre, 453 € pour six mois et 820 € pour une année entière.

### EN SAVOIR PLUS

Plus de renseignements sur les tarifs et les abonnements  
Tél. : 04 98 11 77 30

# Êtes-vous à jour dans vos vaccinations ?

LE SERVICE INTERCOMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (SIHS) ASSURE LE SUIVI DE VACCINATION POUR LES HABITANTS DES 5 COMMUNES DE LA CAVEM.

🕒 **Ce suivi permet à chaque personne née ou résidant** sur le territoire de posséder un fichier de vaccination tenu et mis à jour par le SIHS. En cas de perte de votre carnet de santé, l'historique de vos vaccinations est assuré à vie ! De plus, le SIHS vous permet d'obtenir sur simple demande un certificat de vaccination qui est obligatoire pour toute inscription scolaire en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, Cours Préparatoire, sixième et seconde.

## Un seul vaccin obligatoire

Le seul vaccin obligatoire est celui de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite. Les autres, tels que la tuberculose (BCG), la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type B (HIB), l'hépatite B, le pneumocoque, la méningocoque C, la rougeole,

les oreillons, la rubéole, le papillomavirus humain et la grippe sont optionnels mais recommandés selon les personnes et les activités professionnelles ou personnelles pratiquées.

**Vous trouverez plus d'informations, notamment les recommandations de vaccins pour l'année 2016 ou encore un formulaire de demande de certificat de vaccination sur le site cavem.fr.**

## Quels vaccins devez-vous effectuer ?

Pour vous aider à savoir quels sont les vaccins que vous ou votre enfant devez effectuer, vous trouverez ci-dessous un calendrier listant les vaccins et l'âge auquel vous devez les faire effectuer.



Vaccination : êtes-vous à jour ?		2016 calendrier simplifié des vaccinations											
Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
BCG													
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite												Tous les 10 ans	
Coqueluche													
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe												Tous les ans	
Zona													

1746  
1 746 certificats  
délivrés en février  
et mars 2016

288  
288 vaccins  
administrés  
en 2016

## EN SAVOIR PLUS

### Rendez-vous de vaccination :

Locaux du SIHS  
à Saint-Raphaël - Bâtiment B  
624, chemin Aurélien

Au moins un mercredi par  
mois, de septembre à juin  
et de 11h30 à 14h.

Inscrivez-vous sur internet :  
Cavem.fr > Hygiène et santé  
> Demander un rendez-vous  
de vaccination



## FINANCES

# Les orientations budgétaires de la CAVEM pour l'année 2017

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) DE LA CAVEM S'EST TENU LE 24 FÉVRIER 2017. BIEN QUE LE CONTEXTE NATIONAL PÈSE TOUJOURS SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LA CAVEM, EN FAISANT DES EFFORTS CONSIDÉRABLES, PARVIENT À DÉGAGER DE NOUVELLES ÉCONOMIES QUI VONT LUI PERMETTRE D'INVESTIR CETTE ANNÉE.

### ☞ Un contexte national contraint

La loi de finances 2017 a été votée par le parlement en septembre 2016 dans un contexte international et national ponctué par des événements tels que le Brexit ou l'organisation des élections présidentielles. Cette loi associe les collectivités locales telles que la CAVEM au redressement du pays malgré la faiblesse de leur poids dans les déficits publics. Ainsi, les dotations de l'Etat reculent de 3,7 milliards d'euros cette année pour l'ensemble des collectivités territoriales.

### ☞ Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

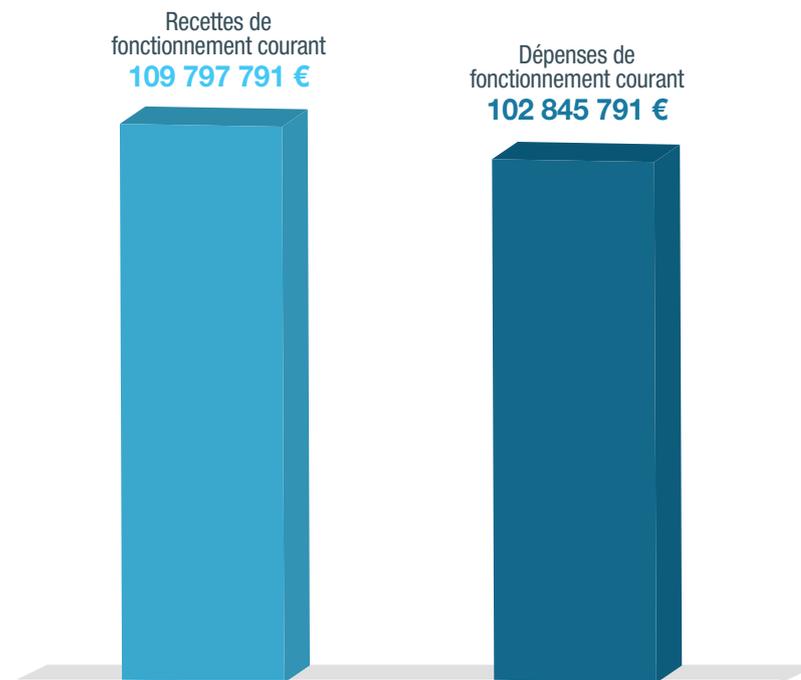
La Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État à la CAVEM, dont la réforme a été reportée en 2018, est passée de 8 094 893 € en 2013 à 2 684 700 € en 2017, ce qui représente une baisse cumulée sur les années de 5 410 193 €.

### ☞ Augmentation du dispositif de péréquation horizontale : le FPIC

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), créé en 2011, est un mécanisme qui réduit les inégalités entre les territoires en demandant aux villes estimées plus fortunées de donner une fraction de leurs revenus aux villes qui en ont besoin. Notre territoire étant considéré comme riche, il doit donc payer cette contribution qui est redistribuée à d'autres territoires.

En 2016, la CAVEM et ses communes ont versé 3 091 895 € au FPIC, soit une augmentation de 1 277 458 € par rapport à 2015. Depuis 2013, la CAVEM aura versé 6 847 925 € au FPIC.

## € Budget de fonctionnement en 2016



### € Une épargne nette disponible de 3 468 137 €

L'épargne de gestion, obtenue à partir des recettes et des dépenses de fonctionnement, est de 6 952 000 €. L'épargne nette disponible après remboursement de la dette est de 3 468 137 €.

### € Un coefficient de revalorisation des valeurs locatives au plus bas : 0,4 %

Ce taux de 0,4 % fixé par la loi de finances 2017 n'a jamais été aussi bas depuis 2007. La taxe d'habitation et les taxes foncières se basent pour leur calcul sur le coefficient de revalorisation des valeurs locatives.

### € 19 millions d'euros investis en 4 ans pour le territoire sur le budget principal

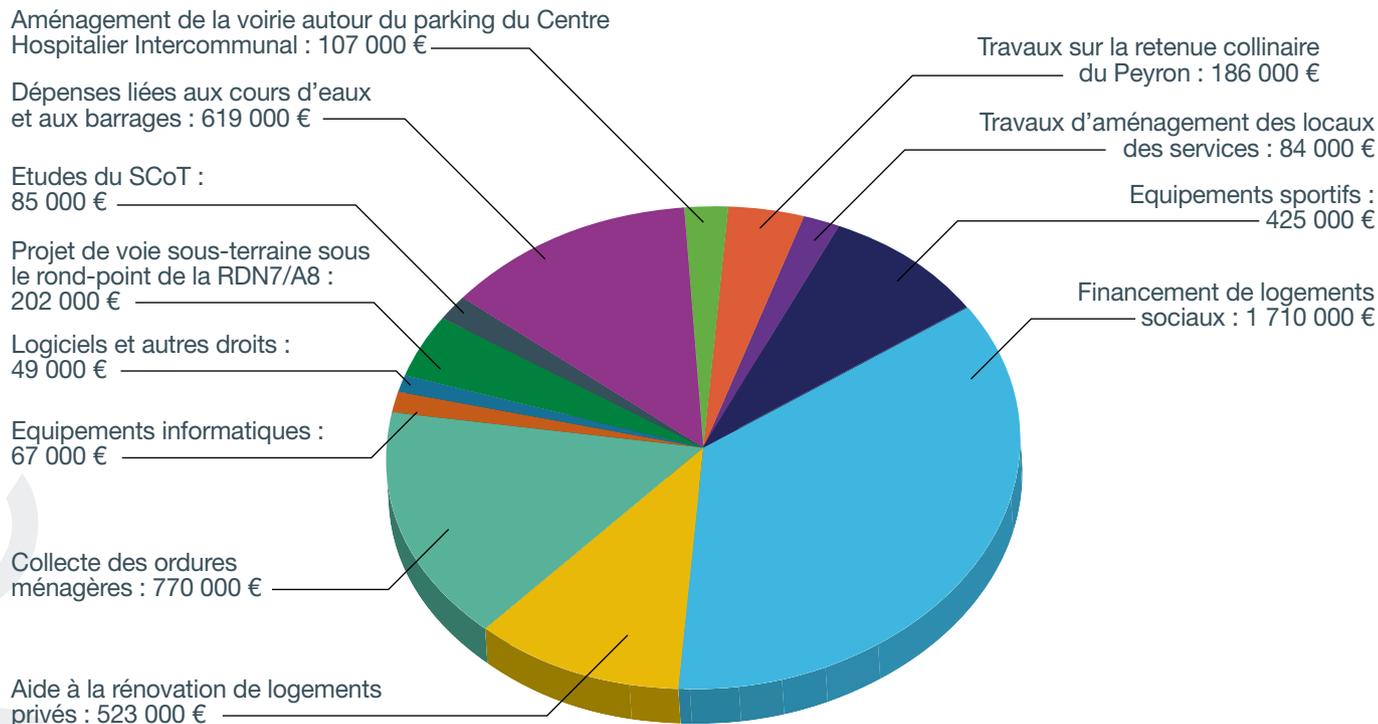
Pour la troisième année consécutive, la CAVEM n'a pas emprunté pour financer ses investissements. Ses dépenses d'équipement s'élèvent à moins de 5 millions d'euros pour l'année 2016 et presque 19 millions d'euros en quatre années d'existence.

### € LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)

est une première étape obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants qui se tient dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif au plus tard le 15 avril 2017.

À la CAVEM, il s'est tenu le 24 février 2017. Il fait l'objet d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) qui comporte notamment les hypothèses envisagées pour le budget en fonction des recettes et des dépenses prévisionnelles.

## € Principales dépenses d'équipements en 2016



### € Les orientations pour le budget 2017

Dans ce contexte financier extrêmement contraint décrit dans les pages précédentes, il devient de plus en plus difficile de prévoir les recettes et donc les dépenses. Dans ce cadre, le budget de 2017 de la CAVEM suit 6 orientations :

- › Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- › Poursuite des optimisations de fonctionnement : mutualisation, réorganisation, achats, etc.
- › Stabilité des taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière
- › Préservation de l'autofinancement : financement des investissements par l'épargne
- › Mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement
- › Recherche active de nouvelles recettes : financements de la Région, de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), de l'Agence de l'Eau.

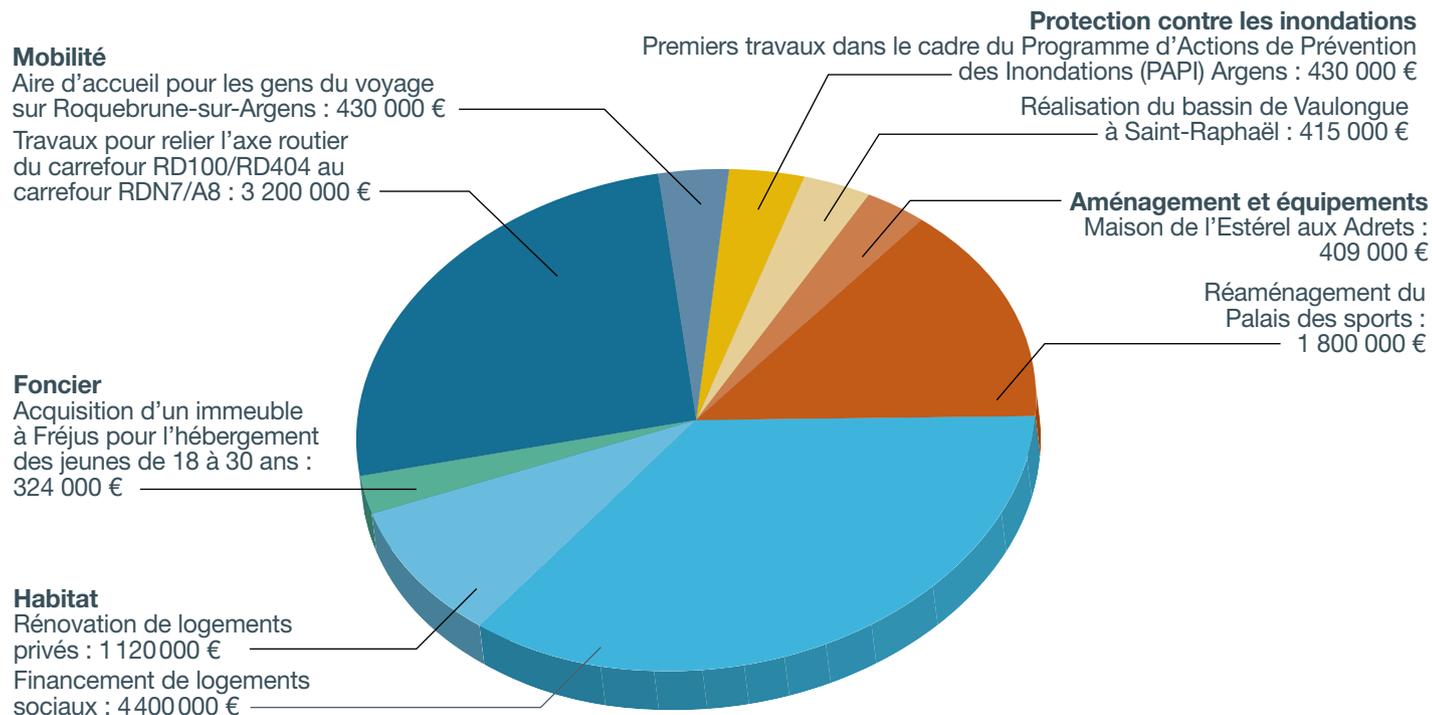
### € L'investissement en 2017

Grâce à des économies significatives, la CAVEM peut aujourd'hui de nouveau investir pour les 2 ou 3 prochaines années.

Des recettes d'investissement seront constituées de subventions de nos partenaires tels que le Conseil Départemental du Var, l'ADEME, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Etat.

La CAVEM a notamment signé un Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) de 6,3 millions avec la Région sur la période 2017-2019 pour être accompagnée dans ses investissements et garantir leur équilibre.

## Les investissements en 2017



### Une capacité de désendettement de la CAVEM de 7 ans et 4 mois :

Il s'agit du temps nécessaire à la CAVEM pour rembourser la totalité du capital de sa dette en y consacrant son autofinancement brut.

Elle est située bien en deçà de la zone dangereuse fixée à 12 ans et plus.

### 35 % des recettes de la CAVEM soit 40 959 723 € sont reversés :

- > Une cotisation aux Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources : 19 058 990 €
- > Une attribution de compensation aux communes de : 15 764 892 € dont
  - > Les Adrets de l'Estérel : 914 572,00 €
  - > Fréjus : 5 352 487,34 €
  - > Puget sur Argens : 4 610 428,82 €
  - > Roquebrune-sur-Argens : 2 024 126,73 €
  - > Saint-Raphaël : 2 863 278,08 €
- > Une cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 6 135 841 €



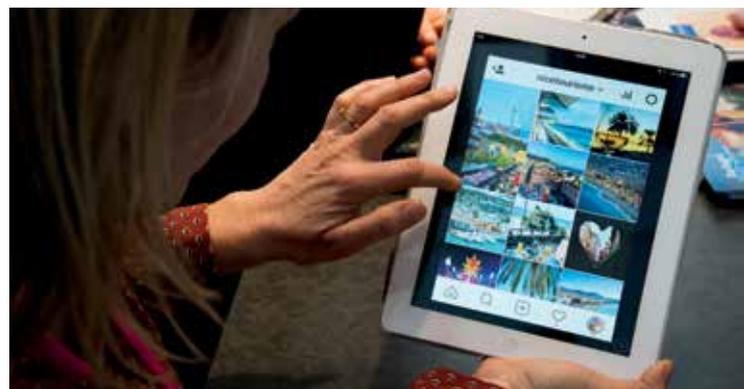
## TOURISME

# Premier salon des « influenceurs » du Web

CET ÉVÉNEMENT, ORGANISÉ DU 2 AU 4 MARS 2017 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL, A PERMIS DE FAIRE LE LIEN ENTRE DES PROFESSIONNELS DU WEB, DES EXPOSANTS ET LE GRAND PUBLIC.

🕒 **Le salon des influenceurs du web**, appelé par son diminutif « SiWeb », a été co-produit par la société We Are Travel, l'Office de Tourisme de Saint-Raphaël et l'Agence Estérel Côte d'Azur soutenue par la CAVEM pour son action de développement touristique. Cet événement a été organisé avec la participation de la Ville de Saint-Raphaël, le Département du Var et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une visite de l'Espace Exposants du salon a été organisée vendredi 3 mars 2017, à laquelle était présents des élus de la CAVEM, Frédéric MASQUELIER, Premier Adjoint de la Ville de Saint-Raphaël et Christophe CHIOCCA, Adjoint au Commerce et à l'artisanat de proximité de la Ville de Fréjus (voir photo en haut de la page 15).





4 000 000 000 4 millions de personnes touchées

60 60 exposants

5 5 visites organisées pour les blogueurs

140 140 influenceurs présents

### LES INTERNAUTES :

77% 77 % consultent des blogs

88% 88 % sont influencés dans leur choix de destination

87% 87 % consultent internet pour leurs voyages

## Les nouveaux métiers du web

« Youtubeurs », « Instagrameurs », « Blogueurs »... vous vous demandez de quoi il s'agit ? C'est tout simplement les nouveaux métiers du web dont le nom fait référence au site ou à la plateforme sur laquelle ils sont spécialisés. Grâce à leurs publications fréquentes voire quotidiennes, ces nouveaux professionnels du web fournissent l'essentiel des contenus que nous consultons chaque jour sur internet, d'où l'appellation « d'influenceurs web ».

- › Les « youtubeurs » mettent des vidéos qu'ils réalisent eux-mêmes en ligne sur YouTube ;
- › Les « instagrameurs » postent des photos retouchées à l'aide de filtres sur Instagram ;
- › Les blogueurs partagent des articles et autres contenus sur leur propre « blog ».

Selon les cas, leurs activités en ligne peuvent leur rapporter suffisamment pour qu'ils en fassent leur profession. Cette rémunération se fait notamment grâce à la publicité ou aux partenariats commerciaux. 94 % des sociétés qui ont fait appel à des influenceurs en 2016 constatent des résultats positifs sur leurs ventes ou réservations. Ces échanges sont donc très importants à la fois pour les influenceurs mais aussi pour les annonceurs.

## Deux jours pour les professionnels

Les deux premiers jours du salon des influenceurs, jeudi et vendredi, étaient réservés aux influenceurs qui rencontraient des annonceurs selon le principe du « speed-dating » : des rendez-vous rapides étaient organisés entre eux pour se présenter et donc échanger directement sur l'essentiel.

Des conférences étaient également proposées à l'intention des influenceurs sur des thèmes propres à leur activité comme par exemple la stratégie à adopter lorsqu'on possède plus de deux millions d'abonnés à ses publications ou encore les règles et bonnes pratiques du droit des marques.

## Un jour ouvert au grand public

Le troisième jour, samedi, le salon ouvrait ses portes au grand public. Des conférences ainsi qu'une table ronde étaient également organisées sur des thèmes d'influence tels que la famille, les voyages, la cuisine et la gastronomie pour permettre au public d'échanger avec les influenceurs.

## Un événement pour mettre en valeur notre territoire

Cet événement a été précédé de l'organisation de visites du territoire pour les « blogueurs ». Ceci leur permettra de produire des contenus de haut niveau sur internet et garantira une promotion originale de notre territoire ainsi que des retombées positives sur le tourisme local. Enfin, le salon a également permis de nouer des partenariats solides avec des influenceurs afin de toucher des clientèles touristiques internationales plus facilement.

# La CAVEM agit au quotidien pour vous

LES COMPÉTENCES DES COMMUNES TRANSFÉRÉES À LA CAVEM SONT AU CŒUR DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE CHAQUE HABITANT. DÉCOUVREZ SUCCINCTEMENT COMMENT LA CAVEM AGIT AU QUOTIDIEN POUR VOUS ET POUR LE TERRITOIRE.



## Un développement économique accompagné

La CAVEM assure l'entretien, l'aménagement et la gestion des 29 parcs d'activité du territoire. Elle organise également de nombreuses actions de développement économique en faveur de l'emploi et de la création d'entreprises en partenariat avec la maison de l'emploi de l'Est-Var. Elle permet ainsi de maintenir l'attractivité et la compétitivité du territoire. L'implantation de formations adaptées aux besoins du territoire est également soutenue comme par exemple l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS) à Saint-Raphaël.

**17 550**  
17 550 établissements dont  
4 520 établissements employeurs

**27 603**  
27 603 emplois salariés  
dans la sphère privée

**5 237**  
5 237 emplois dans la fonction  
publique territoriale et hospitalière

**8 229**  
8 229 travailleurs  
indépendants



## Une offre de transports en commun redéployée

Pour le développement des mobilités sur le territoire, l'offre de transports en commun est repensée et de nouvelles lignes de bus seront créées d'ici la fin de l'année 2017. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée à la réduction du trafic automobile et aux nuisances environnementales.

**8 929 958**  
8 929 958 € de budget de fonctionnement  
des transports en 2015

**1 331 467**  
1 331 467 kilomètres  
parcourus sur le territoire

**989 000**  
989 000 voyages réalisés sur le réseau Agglobus

## Des logements de qualité pour tous

La CAVEM agit pour que tous les habitants du territoire aient accès à un logement adapté à leurs besoins et à leurs ressources, grâce à des dispositifs d'aide au logement. Elle finance également la construction ou l'acquisition de logements locatifs sociaux sur le territoire. Elle agit dans le domaine de la rénovation énergétique. L'Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE) aide les propriétaires à réaliser des économies d'énergie.

**940 900**  
940 900 € de subventions pour  
les logements sociaux en 2016

**57 428**  
57 428 € consacrés à la réhabilitation  
de logements privés

**359**  
359 logements  
sociaux financés

**40**  
40 logements  
privés réhabilités



## Des dispositifs d'aide pour le développement des quartiers

Pour assurer un développement urbain cohérent, des dispositifs locaux tels que le contrat de ville pour les quartiers de la Gabelle et de l'Agachon à Fréjus ainsi que des actions de prévention de la délinquance sont développés.



## Des réseaux surveillés pour des eaux assainies de qualité

La CAVEM assure l'assainissement collectif du territoire afin de collecter, stocker et dépolluer les eaux usées. Son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les particuliers du territoire qui disposent d'un dispositif d'assainissement non collectif afin de vérifier leurs installations, pour les communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël.

**2 189**  
2 189 dispositifs d'assainissement non collectifs

**7**  
7 stations d'épuration

**647**  
647 kilomètres de réseaux pour l'assainissement collectif



## Des besoins en eau potable à anticiper

La CAVEM gère la production, le traitement et l'acheminement de l'eau potable sur le territoire à travers le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE). Elle veille à la qualité des installations qui fournissent l'eau consommée par les citoyens. Le réseau d'eau potable s'étend sur 974 km.

**14 000 000**  
14 000 000 m<sup>3</sup> d'eau potable distribués par an

**1 500**  
1 500 litres d'eau produits par seconde par le SEVE

**46**  
46 réservoirs d'eau potable

**3**  
3 usines de production d'eau potable



## Un cadre de vie préservé

Des actions sont mises en place pour lutter contre la pollution de l'air et les nuisances sonores tels que le Plan Climat Energie Territorial (PCET) qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6%. La CAVEM apporte son soutien aux initiatives de maîtrises de la demande d'énergie. Elle prend en charge la collecte des déchets sur le territoire selon les spécificités de chaque commune ainsi que leur traitement, confié au Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV).

La CAVEM protège le cadre de vie exceptionnel de notre territoire ainsi que son patrimoine naturel en respectant les concepts du développement durable. Elle lutte notamment contre les insectes nuisibles tels que les moustiques ou encore le charançon rouge du palmier et sensibilise le public à la protection du milieu aquatique et forestier.

**480 000**  
484 000 tonnes de CO<sup>2</sup> émises directement et indirectement par an sur le territoire

**704**  
704 kilos de déchets ménagers produits par habitant en 2016

**1 063**  
1 063 gîtes larvaires du moustique tigre cartographiés, contrôlés et traités

**3 000**  
3 000 palmiers traités sur le territoire contre le charançon rouge

**800**  
800 personnes et élèves sensibilisés chaque année



## Des vaccinations gratuites parmi d'autres actions de santé

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) contrôle le respect des règles d'hygiène alimentaire des commerces, résout les nuisances portant atteinte à la santé publique notamment en agissant contre le phénomène de « logement poubelle », contrôle la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade et assure le suivi vaccinal des habitants du territoire (voir p.9).

380

380 vaccins administrés en 2015



101

101 inspections de logements menées

3 680

3 680 certificats de vaccination délivrés



## Participation à la lutte contre les incendies

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), financé par la CAVEM pour son action sur le territoire, est l'établissement public gérant les sapeurs-pompiers dans chaque département. Il protège et lutte contre les incendies, évalue et prévient les risques technologiques ou naturels.

917

917 sapeurs-pompiers professionnels

5 247

5 247 sapeurs-pompiers volontaires

212

212 personnels administratifs et techniques

67

67 centres d'incendie et de secours

400

Plus de 400 feux éteints par an sur 5 973 km<sup>2</sup>



## Construction et entretien des ouvrages pour lutter contre les inondations

La CAVEM participe à l'entretien des cours d'eau du Pédégal, du Valescure et de la Garonne. De plus, elle vise à réduire le risque d'inondations et leurs conséquences sur le territoire, notamment en participant au Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) de l'Argens et Côtiers de l'Estérel et en construisant des ouvrages écrêteurs de crue par exemple à Vaulongue et à l'Aspé, à Saint-Raphaël (voir p.24).



## Des équipements sportifs adaptés

Le Palais des Sports intercommunal Jean-François KRAKOWSKI, les stades de rugby intercommunaux E.ROSSI et le parcours santé - nature de Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens sont gérés par la CAVEM. De plus, elle verse une subvention au Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF), à l'Etoile Football Club Fréjus / Saint-Raphaël, au Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB) et au Saint-Raphaël Var Volley Ball (SRVVB).

1 010 000

1 010 000 € de subvention au club du Saint-Raphaël Var Handball

280 000

280 000 € de subvention au Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien

330 000

330 000 € de subvention au club du Saint-Raphaël Var Volley Ball

## Une promotion du territoire avec des équipements de qualité

La CAVEM développe le tourisme et les actions de mise en valeur du territoire, notamment en finançant l'agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur. Grâce aux équipements de qualité tels que le Palais des Sports intercommunal Jean-François KRAKOWSKI pour le sport et le Théâtre Intercommunal Le Forum pour la culture, le public peut être accueilli dans des conditions optimales. Une programmation culturelle éclectique est proposée, mêlant toutes les disciplines du spectacle vivant, du théâtre classique aux concerts de musique actuelle. Le Château Gallieni et la Maison du Combattant sont également gérés par la CAVEM. L'accueil et la promotion du territoire sont possibles grâce à ces équipements de qualité.

**2 983 000**  
2 983 000 € versés au Théâtre Intercommunal  
le Forum en 2016

**840**  
840 places

**51**  
51 spectacles

## Amélioration des axes routiers

Les ponts, tunnels, ouvrages d'art, pistes cyclables, parapets, talus, signalisation au sol, glissières de sécurité sont entretenus par la CAVEM sur les axes suivants :

- › L'axe allant de Roquebrune-sur-Argens à Saint-Raphaël via Puget sur Argens et Fréjus ;
- › La liaison entre Fréjus ouest et Puget sur Argens de la plaine de l'Argens ;
- › la route de la Tuilerie et son extension à Roquebrune-sur-Argens ;
- › la voie de liaison nord sud Gino Tassan à Fréjus.

**P**

## Un parking public à l'hôpital intercommunal avec des abonnements souples

Pour faire face au besoin de stationnement de l'hôpital intercommunal, la CAVEM a investi 3,7 millions d'euros pour réaliser un parking qui a été construit en un temps record de 6 mois et qui a ouvert le 23 janvier 2016. Actuellement, des abonnements et des tarifs horaires sont proposés pour avoir accès à ses 348 places (voir p.8).

**3 741 321,24**  
3 741 321,24 € d'investissement pour  
le parking de l'hôpital intercommunal

**348**  
348 places

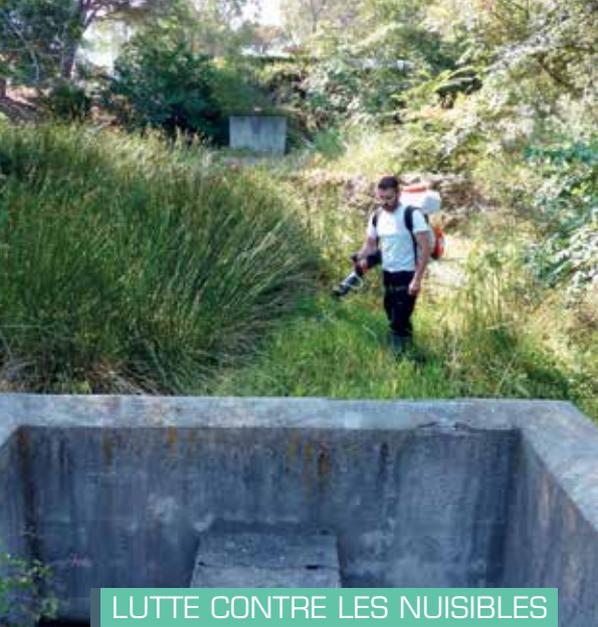
**640**  
640 voitures en moyenne chaque jour



## Surveillance des plages en période estivale

Du début du mois de juin à la fin du mois de septembre, les baignades sur les plages de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël sont surveillées par le SDIS qui est financé par la CAVEM. En 2016, le montant total du coût de ces surveillances a été de 466 560,08 €.

En savoir plus sur les compétences de la CAVEM : [cavem.fr](http://cavem.fr)



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES



# Ensemble contre les moustiques

SI LES BEAUX JOURS REVIENNENT, C'EST ÉGALEMENT LE CAS DU MOUSTIQUE TIGRE. CHAQUE ANNÉE, LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE DÉMOUSTICATION (SID) DE LA CAVEM MÈNE UNE LUTTE CONTRE CET INSECTE. VOUS POUVEZ Y PARTICIPER À L'AIDE DE GESTES SIMPLES.

🕒 **À ce jour, les agents de la CAVEM** ont répertorié 1 695 lieux de ponte de moustiques sur le territoire, aussi bien sur le domaine public que privé. Ils peuvent ainsi y programmer des traitements préventifs entre les mois de mars et de novembre afin d'éviter aux habitants du territoire d'être envahis par ces insectes nuisibles. Des prospections à domicile sont également organisées afin de sensibiliser chaque habitant aux gestes simples de prévention à adopter pour éliminer les lieux de ponte présents dans leurs jardins ou sur leurs terrasses.

**Ces actions conjuguées permettent de diminuer durablement le nombre de moustiques sur notre territoire, de limiter les risques sanitaires induits par le moustique tigre et d'améliorer le confort de vie des habitants.**



## Sans vous, rien n'est possible

La réussite des traitements biologiques effectués par le service de démoustication dépend en partie de la participation de chacun. Il faut éliminer les eaux stagnantes présentes autour de chez soi avant l'apparition des premiers moustiques au risque d'infester ses voisins.

L'eau est un élément indispensable dans le cycle de vie d'un moustique : après la ponte, elle est nécessaire à l'éclosion de leurs œufs et à l'émergence de leurs larves. Veiller à ce qu'il n'y ait aucune eau stagnante chez vous permet donc de priver les moustiques d'endroits où se reproduire.



## Préférer les gestes simples aux traitements chimiques

Combattre le moustique tigre, c'est très simple. Il suffit de...

- › Rendre hermétiques les réserves d'eau, les puits, les bacs de décantation avec de la moustiquaire ;
- › Mettre du sable dans les soucoupes des pots de fleurs ou des jardinières ;
- › Entretien régulièrement les piscines et les remettre en service au plus tard le 1<sup>er</sup> avril ;
- › Mettre les réceptacles à l'envers, les stocker ou les percer pour que l'eau puisse s'écouler ;
- › Pomper l'eau stagnante des terrasses sur plots ou la traiter avec des produits anti larvaires ;
- › Utiliser des prédateurs de larves comme les poissons dans les bassins.

Les traitements chimiques sont réservés aux nuisances exceptionnelles : non sélectifs, ils impactent l'environnement et ne sont pas efficaces sur la durée car ils n'atteignent pas les gîtes de reproduction du moustique.



**Sans eaux stagnantes, plus de larves et donc plus de moustiques. N'attendez pas leur apparition pour agir !**

Un numéro vert est à votre disposition pour...

- › Obtenir des renseignements et être accompagné dans votre démarche de prévention ;
- › Signaler une forte nuisance de moustiques et demander une intervention gratuite ;
- › Signaler la présence de réserves d'eaux stagnantes chez vous ou dans votre entourage.

**ALLER PLUS LOIN**  
Cavem.fr/Environnement

**Attaquons-les ensemble !**

**N° Vert 0 800 10 40 11**

Appel gratuit depuis un poste fixe

**17 180**

17 180 propriétés contrôlées depuis 2011

**1 695**

1 695 gîtes larvaires cartographiés, contrôlés et traités

**20**

20 hectares de zones humides surveillées et traitées

**350**

350 poses de moustiquaires par an environ

**10**

10 kilomètres de côtes rocheuses parsemées de trous d'eau surveillés et traités

# Le bilan des actions Natura 2000 de la CAVEM

LE BILAN S'EST TENU LE JEUDI 9 MARS 2017 AU PALAIS DES SPORTS, PRÉSIDÉ PAR NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, EN PRÉSENCE DE STÉPHANE PERON, CHEF DE PÔLE DE LA PRÉFECTURE MARITIME (à gauche sur la photo).

🕒 Cette réunion a permis de dresser un bilan de l'animation menée sur l'Estérel et sur le Val d'Argens de mai 2015 à mars 2017 mais aussi de présenter les actions à venir d'ici la fin de la convention avec les services de l'Etat et l'Europe en avril 2018. Elle a également donné l'occasion aux référents scientifiques Denise BELLAN-SANTINI et Marcel BARBERO (à droite sur la photo), de souligner l'intérêt des études menées par la cellule sur la Tortue d'Hermann et le Murin de Bechstein.

## Les actions Natura 2000 à venir :

- Afin d'intégrer la cellule Natura 2000 au réseau des partenaires agréés par l'Education Nationale, 3 nouvelles classes de l'Ecole Elémentaire des Oliviers à Puget sur Argens seront sensibilisées à l'environnement au printemps 2017 ;
- Poursuite des suivis scientifiques sur la Tortue d'Hermann et le Murin de Bechstein ;
- Mise en place d'un suivi sur la Cistude d'Europe à partir du printemps 2017 afin d'évaluer leur dynamique démographique ;
- Restauration écologique de l'île des vieilles ;
- Remplacement progressif du balisage réglementaire écologique en baie d'Agay ;
- Reconduction de la Fête de la Nature qui se tiendra cette année le samedi 20 mai 2017 ;
- La Nuit Internationale de la Chauve-souris : une balade contée sera organisée le mardi 25 juillet 2017 à Puget sur Argens et le jeudi 27 juillet 2017 aux Adrets de l'Estérel.



## Une cartographie des actions Natura 2000

Suivis scientifiques, actions de sensibilisation des publics, aménagements sous surveillance et accompagnements de projets : vous trouverez une grande majorité des actions de la cellule Natura 2000 de la CAVEM présentées lors du comité de pilotage dans le magazine « Var Estérel Méditerranée » n°24, cartographiées en p.16 et 17 et décrites en p.18 et 19.

1 400  
1 400 personnes accueillies  
lors du Forum « Planète  
CAVEM » en 2016

8 000  
8 000 visites sur le site  
internet Natura 2000  
Estérel depuis fin 2013

800  
800 personnes et  
élèves sensibilisés  
chaque année

14  
14 manifestations sportives  
et 8 projets d'aménagement  
accompagnés depuis avril 2015

5,5  
5,5 hectares restaurés  
depuis fin 2013

CULTURE

# Inauguration du « Taurum » au théâtre intercommunal Le Forum



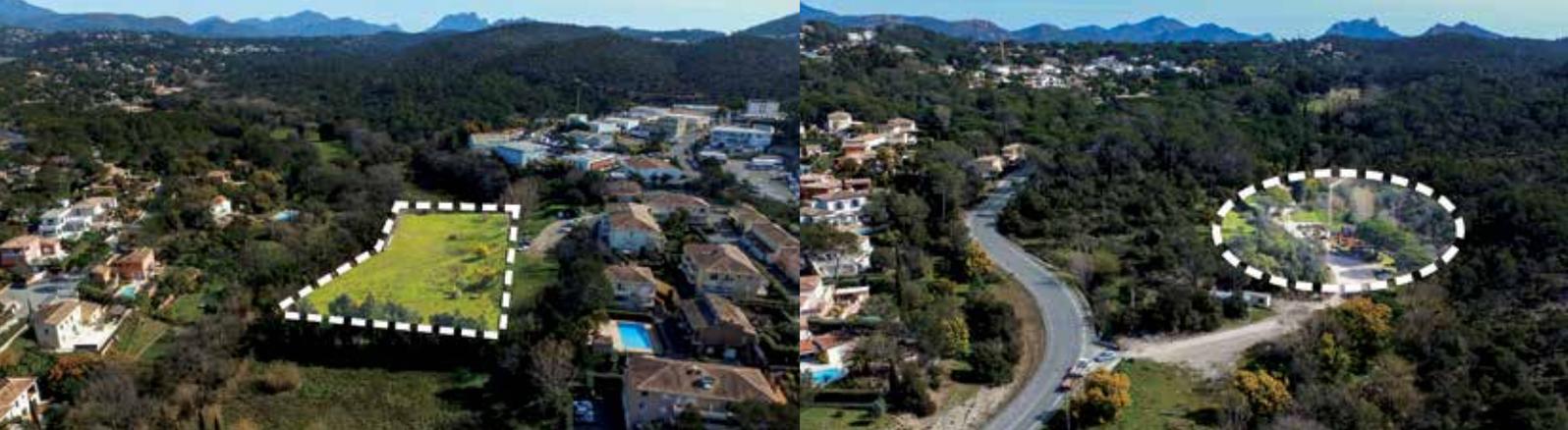
LE « TAURUM » A ÉTÉ INSTALLÉ LE LUNDI 13 FÉVRIER 2017 SUR LE PARVIS DU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM. IL A ENSUITE ÉTÉ INAUGURÉ LE MARDI 21 FÉVRIER 2017 PAR YVES CASS, SON CRÉATEUR.

☞ **A la fois peintre, sculpteur, céramiste et même graveur sur cuivre**, Yves CASS n'a cessé de peindre depuis son enfance et a participé à de nombreuses expositions. Depuis 1996, sa cote est référencée par le guide international Akoun et en 2006 son nom apparaît dans le WHO'S WHO, dictionnaire biographique qui liste les talents français.

L'inauguration du « Taurum » a été l'occasion de dévoiler la plaque dédiée aux mécènes à l'entrée du Théâtre Intercommunal. De plus, le public a pu assister au vernissage d'une exposition entièrement consacrée à Yves CASS.

## Une œuvre aux origines antiques

Le « Taurum » est une sculpture dont le nom est issu de la contraction de « taureau » et « forum ». Cette œuvre fait référence au minotaure, monstre de l'antiquité mi-homme mi-taureau. La statue représente un animal lourd possédant des ailes pour s'élever et échapper à sa bestialité. Par cette référence, Yves CASS intègre la sculpture dans l'architecture du théâtre intercommunal inspirée d'une arène antique.



## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

# De nouveaux ouvrages en projet contre les inondations

DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, LA CAVEM VA RÉALISER DES OUVRAGES ÉCRÊTEURS DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA GARONNE À SAINT-RAPHAËL.

☺ Bien que diminué par la construction du barrage du **Saint-Esprit** sur le Valescure en 1984 et du barrage des Cousins sur la Garonne en 1979, le risque d'inondations doit continuer à être pris en compte sur le territoire, notamment lors des crues exceptionnelles. De nouveaux ouvrages écrêteurs de crues sont prévus afin de mieux appréhender l'évolution constatée des inondations.

Ce type de barrage sert à diminuer le débit et ralentir les crues en stockant temporairement un certain volume d'eau. L'objectif consiste à réduire les risques d'inondations en zone périurbaine à l'aval immédiat de l'ouvrage et en zone urbaine.

### Deux ouvrages à l'étude :

- › Le bassin de rétention de Vaulongue sur l'affluent du Cerceron, en rive gauche (*zone entourée dans la photo en haut à gauche*) ;
- › Le barrage écrêteur de l'Aspé sur l'affluent des Crottes, en rive gauche (*zone entourée dans la photo en haut à droite*).

Ces deux ouvrages réduiront le débit des eaux dans la Garonne en agissant directement sur ses affluents. Ils font partie des projets inscrits dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel et leur réalisation est donc prévue dans les 6 ans à venir. L'Etat sera le principal partenaire de ces projets en prenant en charge presque 50% de leur coût prévisionnel qui est de 6 900 000 euros.

### Les habitants invités à donner leur avis

Une concertation publique s'est déroulée du 27 mars 2017 au 24 avril 2017 pour associer les habitants et les associations locales au projet durant son élaboration. Elle a permis au public intéressé de prendre connaissance du dossier réalisé sur ce projet et d'y apporter ses remarques et suggestions. À l'issue de cette concertation, une réunion publique a été organisée afin de répondre aux interrogations du public.

**3 499 500**  
3 499 500 € investis contre les inondations

**211 000**  
211 000 m<sup>3</sup> d'eau retenue



HABITAT

# Les journées de la rénovation

SE SONT TENUES LES 3-4 FÉVRIER 2017 À PORT FRÉJUS ET LES 17-18 MARS 2017 À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS. ORGANISÉES PAR L'AGENCE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE VAR EST (AREVE) ET SOUTENUES PAR LA CAVEM, CES JOURNÉES ONT PERMIS AUX HABITANTS DES 5 COMMUNES DU TERRITOIRE D'ÊTRE CONSEILLÉS SUR L'ISOLATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT.

☉ **La création de l'AREVE** est le résultat d'un appel à projets de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour favoriser les initiatives en faveur de la rénovation énergétique sur notre territoire. Ce projet a été porté par Maurice CHABERT, conseiller communautaire de la CAVEM (à gauche sur la première photo du haut).

## Vous avez dit « Energivore » ?

Vos factures d'électricité sont trop élevées, malgré vos efforts pour ne pas trop en consommer ? Votre logement est peut-être « énergivore », c'est-à-dire qu'il consomme trop d'énergie. Des problèmes d'isolation ou d'installation peuvent le rendre difficile à chauffer, ce qui augmente votre consommation d'électricité. Certains radiateurs électriques, par exemple, sont dépassés et considérés comme « énergivores ».

## Rénover pour diminuer ses consommations d'énergie

Les journées de la rénovation ont réuni l'ensemble des acteurs nécessaires à un projet de rénovation énergétique. Cela inclut bien sûr les professionnels locaux mais également les sociétés d'assurance et les banques pour le financement du projet.

Les habitants du territoire pouvaient ainsi bénéficier gratuitement de conseils pour diminuer leur consommation d'énergie. De plus, des alternatives plus écologiques et économiques étaient présentées : solutions solaires et pompes à chaleur, isolation, rénovation globale, etc. Enfin, un conseiller info énergie proposait aux habitants de bénéficier d'une image thermique de leur logement vue du ciel afin de se rendre compte, selon la couleur de la toiture, des déperditions énergétiques et donc des besoins de rénovation. Cette photographie est disponible auprès de l'AREVE sur rendez-vous.



122

122 projets de logements à rénover enregistrés

200

200 visites de particuliers

70

70 rendus thermographiques

## CONTACT

AREVE - Tél. : 0 808 800 083

Mail : [contact@areve83.fr](mailto:contact@areve83.fr)

Site internet : [www.areve83.fr](http://www.areve83.fr)



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES



# Dernière chance pour sauver les palmiers du charançon rouge

SI RIEN N'EST FAIT RAPIDEMENT CONTRE CET INSECTE, TOUS LES PALMIERS AURONT DISPARU DU TERRITOIRE DANS MOINS DE 5 ANS. AFIN D'ÉVITER CE TRISTE SCÉNARIO, LA CAVEM A MIS EN PLACE L'ACTION EN RÉSEAU POUR L'ERADICATION DU CHARANÇON ROUGE ET L'ASSAINISSEMENT DES PALMIERS (ARECAP), PORTÉE PAR NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

📍 **Opérationnel depuis le 9 juin 2016 sur le territoire**, le plan ARECAP de la CAVEM affiche peu à peu des résultats encourageants avec un nombre de 3 000 palmiers traités sur le territoire. Seulement, une démarche collective est indispensable pour que le traitement soit efficace sur le territoire.

## Charançon, le tueur de nos palmiers

Signalé pour la première fois en 2006 à Sanary-sur-Mer, le charançon rouge des palmiers est un coléoptère originaire du sud de l'Asie et de la Malaisie. De son nom savant « *Rhynchophorus ferrugineus* », ce nuisible prolifère énormément et grignote les arbres de l'intérieur, laissant derrière lui des troncs sans vie et sans palme.

Le « tueur de palmiers » mesure 3 à 3,5 cm, vole de palmiers en palmiers et pond des centaines d'œufs au niveau des stipes du palmier. Les larves de charançon mangent les fibres du tronc jusqu'à atteindre le bourgeon terminal et tuer l'arbre.

## Un enjeu économique

Le coût direct d'abattage d'un palmier tué peut atteindre 1 500 euros et son remplacement dépasse 5 000 euros pour un palmier de 5 mètres. Cette dépense est beaucoup plus élevée que les sommes nécessaires à leur protection.

## En quoi consiste le plan ARECAP ?

L'objectif d'ARECAP est de réduire la population de charançons rouges du palmier sur notre territoire. Ce plan d'action a été élaboré en partenariat avec les acteurs publics et privés impliqués dans la sauvegarde des palmiers : des scientifiques spécialisés, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles PACA (FREDON PACA), soutenue par le Service Régional de l'Alimentation PACA (SRAL PACA), les représentants de propriétaires du secteur privé (PROPALMES83), la firme SYNGENTA et les professionnels habilités du territoire.



Un état des lieux a été dressé par les équipes du Service d'Information Géographique (SIG) de la ville de Fréjus afin de recenser les 18 000 palmiers « Phoenix » du territoire. Un produit insecticide appelé « Revive® » est injecté directement dans les stipes des palmiers situés sur le domaine public du territoire. Mais pour ceux situés sur le domaine privé, il revient à chaque propriétaire de s'engager pour la sauvegarde de ses palmiers.

### Une réunion pour généraliser l'action

Le jeudi 17 novembre 2016, une réunion de restitution a été organisée avec les partenaires de l'action à Saint-Raphaël pour promouvoir ARECAP auprès d'autres communes de la région PACA mais aussi auprès des pays limitrophes, l'Espagne et l'Italie (voir magazine n°23 p.12).

### Un courrier pour sensibiliser le Gouvernement

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a été sollicité par courrier afin qu'un Comité de Pilotage National soit organisé pour faire le point sur les stratégies de lutte contre le charançon rouge des palmiers. Les élus et responsables qui ont signé ce courrier se sont engagés à appliquer les mesures de lutte établies en contrepartie d'une aide de l'Etat dans leur pilotage et leur mise en œuvre.

**Avant qu'il ne soit trop tard, faites traiter vos palmiers contre le charançon rouge en vous inscrivant sur le site [www.cavem.fr](http://www.cavem.fr) et bénéficiez du tarif négocié de 72 € par an. Les personnes déjà inscrites en 2016 seront contactées en temps utile par l'applicateur. Toute réinscription est donc inutile.**

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**  **N°Vert 0 800 104 011**

## SUR LA CÔTE D'AZUR

 **150 000**  
150 000 palmiers  
« Phoenix canariensis » menacés

 **25**  
25 % de palmiers décimés  
par le charançon depuis 2007

## SUR LE TERRITOIRE

 **18 000**  
18 000 palmiers à feuilles  
pennées recensés

 **3 000**  
3 000 palmiers traités  
sur le territoire

 **5 000**  
5 000 charançons rouges neutralisés  
grâce aux 70 pièges à phéromones  
posés sur le territoire

 **97.3**  
97,3 % d'efficacité du  
traitement « Revive® »,  
à ce jour

### ALLER PLUS LOIN

[www.cavem.fr](http://www.cavem.fr) > Environnement  
> Lutte contre les nuisibles  
> Charançons rouges du palmier



## RENCONTRE AVEC

**Giulio BREGOLI**

Entraîneur du  
Saint-Raphaël Var Volley Ball (SRVHB)



## SPORT

### Quel a été votre parcours d'entraîneur ?

*J'ai commencé à entraîner de jeunes équipes il y a environ 20 ans. Je suis ensuite devenu entraîneur adjoint dans la ligue professionnelle italienne. En 2013, le club de Saint-Raphaël m'a proposé de venir entraîner son équipe professionnelle féminine qui évoluait à l'époque en Elite.*

### Quel bilan tirez-vous de la coupe d'Europe ?

*Il s'agissait de la première coupe d'Europe du club... Nous avons pu rencontrer les plus grandes équipes européennes telle que le Fenerbache d'Istanbul ou l'équipe de Baku en Azerbaïdjan. Le niveau de jeu est extrêmement élevé. Nous n'avons malheureusement pas gagné de match mais ce fut une superbe expérience. Nous avons fait notre maximum pour représenter fièrement notre territoire.*

### Etiez-vous confiant en votre qualification pour les huitièmes de finale ?

*Le championnat est long et nous avons dû gérer de nombreux matchs dans les différentes compétitions. Je n'ai plus douté de la qualification pour les plays off lorsque nous avons gagné 3 sets à 0 contre l'équipe de Vandoeuvre-Nancy. Nous travaillons beaucoup avec les filles et le staff, nous avons le niveau pour nous qualifier.*

### Quelles sont les difficultés qu'un entraîneur peut rencontrer pour gérer son équipe ?

*On parle souvent de management de l'équipe mais selon moi la grande difficulté est de trouver une méthode de travail adaptée à l'équipe. Il n'y a pas de méthode universelle. On essaie, on tâtonne... c'est d'ailleurs ce que j'aime dans mon métier, toujours devoir évoluer, m'adapter...*

### Pensez-vous que l'équipe fasse la promotion de notre territoire ?

*Je l'espère ! Grâce à notre titre de l'année dernière et à la participation à la coupe d'Europe, nous avons eu beaucoup plus de visibilité notamment grâce à la presse et aux retransmissions télévisées. A nous de faire une bonne fin de championnat pour continuer de représenter fièrement l'agglomération dans l'ensemble de l'hexagone.*



## Avec Geoffrey dans cette épreuve

Geoffrey AMADO est un jeune joueur de l'équipe réserve du Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF). Il a perdu connaissance dimanche soir 6 mars 2017, victime d'un malaise. Au moment où nous bouclons le magazine, en ce début du mois d'avril 2017, les médecins estiment qu'il devrait rester hospitalisé approximativement une année. Vous pouvez prendre de ses nouvelles sur :

[www.facebook.com](http://www.facebook.com) > Tous avec Geoffrey





## RENCONTRE AVEC

**Joël DA SILVA**

Entraîneur du  
Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB)

### PROCHAINES RENCONTRES À DOMICILE DU SRVHB

Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI  
à Saint-Raphaël, rue des Châtaigniers  
Tél. 04 94 95 76 00 - [www.srvhb.com](http://www.srvhb.com)

- › Cesson-Rennes  
Mercredi 17 mai 2017
- › Ivry  
Jeudi 8 juin 2017

### **Quel a été votre parcours avant d'entraîner l'équipe de Saint-Raphaël ?**

*J'officialisais dans l'équipe de Handball de Toulouse depuis 2009. En 2010, cette équipe étant la dernière du championnat de première division, l'entraîneur de l'équipe a été limogé. J'ai assuré son remplacement et l'équipe a réussi à remonter jusqu'à la huitième place du championnat. En 2014, je suis devenu entraîneur du SRVHB après un championnat où l'équipe de Toulouse a terminé cinquième et celle de Saint-Raphaël sixième. Cette année, nous avons battu Toulouse 31 à 25 en Lidl Starligue.*

### **Comment s'organisent les entraînements ?**

*Pour motiver les joueurs, j'incorpore à l'entraînement des techniques de management de l'entreprise : je leur fixe des objectifs ou je planifie les moments importants de la saison. Cela permet aux joueurs de s'épanouir en tant qu'élément d'un groupe au sein duquel l'individualisme ne peut exister.*

*Outre les préparations physiques, nous faisons régulièrement des sessions d'analyses vidéos pour comprendre après chaque match ce*

*qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Cela permet à chaque joueur d'effectuer un travail sur soi en étant confronté à sa propre image.*

### **Comment êtes-vous devenu meilleur entraîneur du championnat de France en 2016 ?**

*Je suis venu dans le monde du handball avant tout pour ses valeurs collectives. Pour moi, ce titre est avant tout la reconnaissance d'un travail du club qui a progressé. Plusieurs joueurs ont également eu d'autres récompenses qui sont arrivées grâce au groupe que nous formons.*

### **Pensez-vous que l'équipe du SRVHB, de par son palmarès, fasse la promotion de notre territoire ?**

*Totalement. On parle du territoire à travers les championnats et la coupe d'Europe. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que les habitants sont attachés à l'équipe et nous gagnons des matchs grâce à cette ferveur populaire. Les adversaires qui viennent nous affronter savent que ce ne sera pas facile, d'ailleurs nous sommes invaincus à domicile cette saison en Lidl Starligue.*

## À VOTRE SERVICE

### ACCUEIL

04 94 19 31 00 - [contact@cavem.fr](mailto:contact@cavem.fr)

### SANTÉ

#### Hygiène

04 94 19 89 59 - [hygiene@cavem.fr](mailto:hygiene@cavem.fr)

#### Vaccination

04 94 19 89 55 - [vaccination@cavem.fr](mailto:vaccination@cavem.fr)

### TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - [transports@cavem.fr](mailto:transports@cavem.fr)

#### Agglobus

[www.agglobus-cavem.fr](http://www.agglobus-cavem.fr)

### ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - [accessibilite@cavem.fr](mailto:accessibilite@cavem.fr)

### HABITAT

#### Service Habitat

04 94 19 77 41 - [habitat@cavem.fr](mailto:habitat@cavem.fr)

#### Agence de Renovation

Energétique Var Est (AREVE)

0 808 800 083 - [contact@areve83.fr](mailto:contact@areve83.fr)

### ENVIRONNEMENT

#### Démoustication

Numéro vert: 0800 10 40 11

#### Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - [environnement@cavem.fr](mailto:environnement@cavem.fr)

### LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - [inondation@cavem.fr](mailto:inondation@cavem.fr)

### ASSAINISSEMENT

#### Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - [assainissement@cavem.fr](mailto:assainissement@cavem.fr)

#### Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - [spanc@cavem.fr](mailto:spanc@cavem.fr)

### DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel: 06 81 53 75 65

Fréjus: 04 94 53 31 29

Puget sur Argens: 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens: 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël: 04 94 40 59 20

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### Service des affaires foncières

et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - [safoa@cavem.fr](mailto:safoa@cavem.fr)

#### Service aux entreprises

et aux professionnels

04 94 82 64 45 - [deveco@cavem.fr](mailto:deveco@cavem.fr)

### THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

#### LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

[contact@theatre-le-forum.fr](mailto:contact@theatre-le-forum.fr)

[www.aggloscenes.com](http://www.aggloscenes.com)

### MAIRIES

#### Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

[accueil@mairie-adrets-esterel.fr](mailto:accueil@mairie-adrets-esterel.fr)

[www.lesadretsdelesterel.fr](http://www.lesadretsdelesterel.fr)

#### Fréjus

04 94 17 66 00

[s.communication@ville-frejus.fr](mailto:s.communication@ville-frejus.fr)

[www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr)

#### Puget sur Argens

04 94 19 67 00

[contact@mairie-puget-sur-argens.com](mailto:contact@mairie-puget-sur-argens.com)

[www.pugetsurargens.fr](http://www.pugetsurargens.fr)

#### Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

[mairie@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:mairie@mairie-roquebrune-argens.fr)

[www.roquebrune.com](http://www.roquebrune.com)

#### Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

[communication@ville-saintraphael.fr](mailto:communication@ville-saintraphael.fr)

[www.ville-saintraphael.fr](http://www.ville-saintraphael.fr)



**Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?**

**Découpez et retournez ce coupon par courrier à :**

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG!

624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail: [communication@cavem.fr](mailto:communication@cavem.fr)

NOM et Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal:      Ville: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_ Tél:

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM: OUI  NON

# Vie du Conseil

## Les élus ont voté :

Conseils communautaires  
des 24 février et 3 avril 2017  
Bureaux communautaires  
des 24 février et 31 mars 2017

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▶ Etudes et travaux d'un montant de 170 000 € financés par la CAVEM pour le renforcement du pont routier communal à Puget sur Argens, dans le cadre du projet de restructuration du rond-point de la sortie d'autoroute.
- ▶ Bilan des études et concertations du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) et bilan et arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ▶ Convention de partenariat entre la CAVEM et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV) afin d'accompagner la création et le développement d'entreprises sur le territoire.

### POLITIQUE DE LA VILLE

- ▶ Adoption de la convention partenariale 2017-2020 du Contrat de Ville prévoyant un financement de 1 133 634 € en faveur des quartiers prioritaires de l'Agachon et de la Gabelle à Fréjus dont 468 284 € de la Caisse d'Allocations Familiales, 381 268 € de la ville de Fréjus, 150 782 € de l'État, 103 300 € du Conseil Départemental et 30 000 € de la CAVEM.

### EQUIPEMENTS

- ▶ Projet d'extension des tribunes et de réaménagement des vestiaires du Palais des Sports de la CAVEM pour un coût total estimé à 1 500 492 €. Des subventions ont été demandées au Conseil Départemental et à la Région.

### HABITAT

- ▶ Garanties d'emprunts d'un montant global de 5 861 640 € accordées pour les acquisitions en vente en futur état d'achèvement (VEFA) de logements locatifs sociaux sur Fréjus répartis sur trois résidences.

### FINANCES

- ▶ Présentation du budget primitif 2017 de la CAVEM.

### TRANSPORTS

- ▶ Convention de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain collectif et scolaire avec le groupement d'entreprises Estérel Cars / Rafael bus.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

▶ **Les Adrets de l'Estérel**: Hôtel de ville

▶ **Fréjus**: Hôtel de ville; Centre Communal d'Action Sociale; Centre d'Animation de Villeneuve; Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet; Mairies annexes: La Gabelle; La Tour de Mare; Saint-Aygulf; Saint-Jean-de-Cannes; Maison de l'emploi; Maison de quartier de la Tour de Mare; Office de tourisme de la Ville; Théâtre Intercommunal Le Forum; Salle du Sextant.

▶ **Puget sur Argens**: Hôtel de ville; Centre Communal d'Action Sociale; Office de tourisme de la ville.

▶ **Roquebrune-sur-Argens**: Hôtel de ville; Centre Communal d'Action Sociale; Mairies annexes: la Bouverie; les Issambres; Mairie d'honneur; Office de tourisme de la Ville; Office de tourisme des Issambres.

▶ **Saint-Raphaël**: Hôtel de ville; Centre Communal d'Action Sociale; Centre culturel; Mairie d'honneur; Mairies annexes: Agay; Boulouris; Dramont; Valescure; Maison des associations; Maison des droits; Office de tourisme de la Ville; Office de tourisme d'Agay; Palais des Congrès; Parking Bonaparte; Stade nautique.

## Expression de l'opposition

### Rapport de la CRC : des dysfonctionnements à corriger

Le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes pointe un certain nombre de dysfonctionnements au sein de la CAVEM.

Nous ne partageons pas forcément toutes les observations de la Chambre. Nous défendons ainsi la vision d'une intercommunalité basée sur la coopération entre communes. Et ce même si la répartition des élus dans le Conseil et au sein du Bureau n'est pas conforme à la règle démocratique.

Pour autant, nombre des observations de la CRC rejoignent les nôtres. Concernant la situation financière de la CAVEM, qui a souffert de la baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation des prélèvements au titre d'une prétendue solidarité territoriale, il convient ainsi de porter une attention accrue portée aux charges courantes de fonctionnement et de personnel. Faute de quoi la CAVEM verra sa situation se dégrader fortement et sera obligée de recourir au levier fiscal, ce qui nous semble indéfendable.

Nous notons aussi la nécessité de renforcer la juste information des conseillers communautaires sur un ensemble de documents budgétaires.

Sur la commande publique, la Chambre conclut à un ensemble d'erreurs et d'approximations dans les procédures passées. Au vu de ses remarques, il est nécessaire que la CAVEM soit plus vigilante quant à la bonne définition des besoins, aux délais de réponse, aux offres anormalement basses, ou encore aux analyses et à leurs critères. Il nous apparaît également indispensable d'éviter certains conflits d'intérêt potentiels : même si certaines pratiques sont légales, elles n'en sont pas pour autant morales !

En matière d'aménagement, un ensemble de carences sont pointées du doigt. Là encore, il apparaît un manque de transparence dans les rapports respectifs entre les intervenants.

La CAVEM doit tirer pleinement les conséquences des observations de la CRC et, sans remettre en cause la collaboration communes/EPCL, veiller davantage à la maîtrise des dépenses, à la conduite et au suivi des marchés et à éviter tous types de conflits d'intérêts, ainsi qu'à la pleine transparence des futures opérations d'aménagement.

Groupe d'opposition Front National

# AGGLO Scenes

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM  
& VILLE DE SAINT-RAPHAËL

## PRÉSENTE SA SAISON 2017-2018

Un secret bien gardé...  
L'attente prendra fin le 20 juin !

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - MARDI 20 JUIN 2017 - **15H30 ET 20H30**



**RÉSERVATION CONSEILLÉE : 04.94.95.55.55 / 04.98.11.89.00**

[www.aggloscenes.com](http://www.aggloscenes.com)